

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Du fétichisme de la donnée personnelle

Lobet-Maris, Claire

Published in:

Law, norms and freedom in cyberspace = Droit, normes et libertés dans le cybermonde

Publication date:

2018

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Lobet-Maris, C 2018, Du fétichisme de la donnée personnelle: relecture politique et critique de la vie privée. dans *Law, norms and freedom in cyberspace = Droit, normes et libertés dans le cybermonde: liber amicorum Yves Pouillet*. Collection du CRIDS, numéro 43, Larcier , Bruxelles, pp. 685-698.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

TITRE 11

Du fétichisme de la donnée personnelle. Relecture politique et critique de la vie privée*

Claire LOBET-MARIS**

« La vocation des sciences humaines est je crois d'aider les individus *de jure* dans leur lutte pour devenir des individus *de facto* ».

Zygmunt Bauman, 2005¹

Introduction

« La vie privée, un problème de “vieux cons” ? » titrait Jean-Marc Manach (2010)². Pas vraiment, pourrions-nous répondre... mais plutôt une question politique pour tous !

Notre article part d'une triple difficulté.

La première, empirique, est de donner sens à des situations qui peuvent apparaître contradictoires. Se dévoiler, s'exposer, mettre en scène son

* Le propos de cet article est paru sous la forme d'un entretien dans l'ouvrage : N. GRANDJEAN, C. LOBET-MARIS et P. VENMEERBEEK, *Petits entretiens sur la vie privée*, Namur, PUN, 2016.

** Claire Lobet-Maris est sociologue du digital et docteure ès sciences du travail. Professeure ordinaire à l'Université de Namur (Belgique), elle donne cours de sociologie aux étudiants de sciences informatiques et juridiques, elle est également directrice scientifique au Centre de recherche information, droit et société (CRIDS) spécialisé dans l'évaluation sociologique, éthique, juridique et politique des nouvelles technologies de l'information et de la communication, www.crids.eu et www.fundp.ac.be/universite/personnes/page_view/01001647/.

¹ Z. BAUMAN, « Franchir les frontières ou avoir de nombreux chez soi ? », *Tumultes*, 2005/1, n° 24.

² J.-P. MANACH, *La vie privée, un problème de vieux cons ?*, Paris, FYP Éditions, 2010.

bonheur comme ses états d'âme semblent érigés aujourd'hui en principes d'existence sur Internet. Mais, en même temps, les discours, de ceux-là même qui se dévoilent, insistent sur l'importance qu'ils accordent à la vie privée, à ne pas être en permanence « suivis à la trace » par des agents ou des machines qui vous lisent et en infèrent vos attentes et vos manques. Ils témoignent d'un certain paradoxe entre désir de s'exposer et souci de protéger sa vie privée.

La deuxième est plus conceptuelle et porte sur l'absence de lecture sociologique de la vie privée. Le champ est, en effet, monopolisé par le regard juridique s'attachant à la balance des intérêts en matière de traitement des données à caractère personnel et celui des technologues œuvrant à la sécurisation des données et des accès. Dominance des regards, mais aussi façonnage de la réalité, dans la mesure où la compréhension de la vie privée peine à s'étoffer d'un sens sociologique.

La troisième difficulté est politique, au sens de l'engagement des acteurs. Elle concerne leurs incapacités à donner sens et à faire face collectivement à cette dégradation progressive de leur « vie privée », autrement que par un bricolage fait de trucs et astuces, de mensonges et de ruses, dans l'isolement d'expériences personnelles.

Ces difficultés sont des problèmes qu'il faut essayer de comprendre. Mais les questions qui nous intéressent ici ne sont pas celles du droit ou de la morale, qui noteraient un affaissement ou un déplacement de la norme. Il ne s'agit pas de comprendre ce qui va mal mais bien plutôt de comprendre ce qui se passe. C'est là le sens du travail sociologique, comme le rappelle P. Berger (2006)³ : « [...] un problème sociologique est toujours de comprendre ce qui se passe en termes d'interaction sociale [...], comment, tout d'abord, le système tout entier fonctionne, quels sont ses pré-supposés et comment tout cela tient ensemble » (p. 71).

Notre objectif est conceptuel. Il s'agit de travailler sur des concepts qui permettent de donner sens aux difficultés contemporaines. Les concepts s'interposent entre nous et ce que nous regardons, pour lui donner sens. « Les concepts ne nous attendent pas "tout faits", comme des corps célestes. Il n'y a pas de ciel pour les concepts, ils doivent être inventés, fabriqués ou plutôt créés... », soulignait Gilles Deleuze (2010)⁴.

³ P.L. BERGER, *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴ G. DELEUZE, « Les conditions de la question : qu'est-ce que la philosophie ? », <http://www.philagora.net/philofac/deleuze.php>.

CHAPITRE 1. Lectures, paroles et contexte

SECTION 1. – Les lectures : de la présentation de soi à la distance à soi

L'efficacité d'un concept réside dans sa capacité à éclairer le problème que nous posons. Or, dans les travaux existants, cet éclairage est difficile à trouver de manière satisfaisante.

En effet, différentes lectures ont été faites des tensions ou difficultés évoquées en introduction. Nous n'allons pas les passer en revue, mais plutôt, brièvement, identifier les cadres de référence qui sont le plus souvent convoqués pour expliquer, du moins partiellement, ces tensions.

Le premier cadre s'inscrit dans la perspective interactionniste et fait un usage important des thèses de Goffman sur la présentation de soi. Cette perspective interactionniste est parfois enrichie d'une dimension constructiviste. La technologie est alors étudiée comme un acteur à part entière ou, pour reprendre le vocable constructiviste, un « actant » qui, par son comportement, agit aussi sur l'interaction et, partant, sur le comportement des autres acteurs. On retrouve une illustration de ceci dans le travail que D. Cardon (2008)⁵ consacre au « design de la visibilité ». D'autres travaux insistent sur le côté générationnel, faisant implicitement l'hypothèse d'un estompement normatif (H. Nissembaum, 2009) ou d'un effet de l'individualisation de la société qui ferait de ces nouveaux espaces sociaux sur Internet des « entre-soi ex-times » d'expérimentation sociale et de construction identitaire particulièrement prisés par les jeunes (F. de Singly, 2006)⁶.

La dématérialisation est également une des hypothèses étudiées par certains auteurs comme I. Kallinikos (2011)⁷ ou encore D. Lyon (2010)⁸. Pour ce dernier, la « data-ification » de la vie privée rend sa conscience individuelle et collective plus difficile par une espèce de mise à distance abstraite de soi-même. Cette data-ification de la vie privée contribue aussi à la fragmenter, à la rendre moins intégrée et cohérente pour la personne, telle une succession de points et d'instant. L'ancrage plus personnel de la vie privée ne reprend d'ailleurs force et vigueur que quand la distance

⁵ D. CARDON, « Le design de la visibilité », *Réseaux*, 2008/6, pp. 93-137.

⁶ F. DE SINGLY, *Les Adonaissants*, Paris, A. Colin, 2006.

⁷ I. KALLINIKOS, *Governing through Technology Information Artefacts and Social Practice*, Palgrave Macmillan, 2011.

⁸ D. LYON, « Liquid surveillance: the contribution of Zygmunt Bauman to surveillance studies », *International Political Sociology*, Issue 4, 2010.

entre la donnée abstraite et la réalité vécue par la personne se réduit ; comme c'est le cas, par exemple, de la reconnaissance faciale des émotions ou de la géolocalisation.

Toutes ces hypothèses sont intéressantes. Et nombre d'entre elles ont donné lieu à des travaux passionnants, tant par la qualité de leurs observations que par les clés de compréhension avancées sur les pratiques observées. Et, pourtant, il leur manque un chaînage, une trame conceptuelle qui permettrait de relier ces compréhensions dans un dispositif de sens capable d'éclairer avec efficacité les difficultés évoquées en introduction.

Toutes les observations témoignent « de l'incertitude dans laquelle sont plongés les citoyens évoluant dans un environnement numérique où la traçabilité est la règle et où l'indétermination entre le domaine du privé et du public gagne du terrain » (Y. Estienne, 2010)⁹.

De ces observations se dégage aussi une certaine acceptation résignée ; voire, chez certains, une banalisation de ce nouveau régime où les données personnelles sont le prix à payer pour participer ou bénéficier de certains services. En même temps, c'est aussi l'impuissance, l'incapacité à faire face, à résister devant la force et l'inéluctabilité du mouvement qui est à l'œuvre ; un sentiment encore renforcé par l'isolement et la fragmentation qu'ils éprouvent dans la protection de leurs données.

Face à cette impuissance, les ressorts de l'action semblent se cantonner dans deux des registres de O. A. Hirschman (1970)¹⁰ : celui de « l'exit » avec cette volonté exprimée par certains de « fermer la porte », « couper les ponts », « se retirer », « se mettre en dehors » ; celui de la « loyauté », mais une loyauté subie et rationalisée que l'on pourrait qualifier de loyauté par défaut.

SECTION 2. – Mise en contexte : les technologies de « l'être »

Le nouveau régime prend place dans un contexte sociotechnique où les technologies ne sont pas des technologies du « faire » médiatisant les rapports de l'homme à son action et son œuvre, mais des technologies de « l'être » médiatisant les rapports de l'homme à lui-même et aux autres.

⁹ Y. ESTIENNE, « Un monde de verre ou les paradoxes de la vie privée (sur)exposée », *Colloque du CREIS*, Paris, 2010, <http://www.lecreis.org/colloques%20creis/2010/Communication-Estienne-CREIS.pdf>.

¹⁰ A. O. HIRSCHMAN, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Harvard University Press, 1970.

Pour Z. Bauman (2007)¹¹, ces technologies reflètent une modernité liquide, marquée par la fragilité et l'instabilité de nos référents communs, de nos repères collectifs et, partant, de ce qui permet notre identité comme nos liens sociaux. Aujourd'hui, souligne l'auteur, ce qui pose problème aux individus, ce n'est plus l'acceptation de la norme ou des normes auxquelles il fallait se conformer (la socialisation de la modernité solide), mais c'est leur absence ou plutôt leur trop-plein laissant à l'individu la charge des arrangements et des modèles à suivre, autrefois pris en main par les institutions. Dans cette modernité liquide, l'individu, soulignent F. Dubet et D. Martuccelli (1998)¹² « [...] monte en incertitude, devant devenir le héros de sa vie et du sens de celle-ci » (p. 173).

L'engouement à se livrer, à parler de soi est, pour J.C. Kaufmann (2004)¹³, la conséquence d'une société liquide où les références culturelles se multiplient et sont mises en flottement ; « [...] l'inflation de subjectivité qui en résulte transforme aisément l'autonomie personnelle en insupportable fardeau et en travail impossible » (p. 193). Face à cela, souligne-t-il en reprenant A. Erhenberg (1998)¹⁴, « [...] l'appel permanent aux objets du monde extérieur est un moyen de remplir le tonneau des Danaïdes qu'est l'intériorité du déprimé » (p. 146). L'affichage identitaire que permet l'informatique sociale permet d'adhérer à soi-même, de se construire par identification et confrontation aux autres.

La modernité liquide, c'est aussi une vie qui n'est plus mise en trajectoire comme celle du *Beruf* protestant de l'esprit du capitalisme magnifiquement dépeint par M. Weber (1964)¹⁵. Le temps, dans la modernité liquide, se fait sans perspective, pointilliste, vide de grandes trajectoires. Il importe dès lors de le remplir au sens quasi physique. Et c'est ce qu'apportent aussi ces nouveaux espaces numériques, une manière de vivre la vie quotidienne comme une série d'« urgences mineures ».

Ce contexte plus mouvant et fragmenté, où l'autre est de moins en moins lisible socialement, permet de comprendre aussi le recours au profilage statistique « facilitant » la connaissance de l'autre par sa mise en strates et en catégories. Il donne enfin du champ aux technologies biométriques de la surveillance qui s'appuient sur le corps et le cerveau des individus comme seules sources fiables et objectives de ce qu'ils sont ou pourraient être.

¹¹ Z. BAUMAN, *Le présent liquide*, Paris, Seuil, 2007.

¹² F. DUBET et D. MARTUCCELLI, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.

¹³ J. C. KAUFMANN, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

¹⁴ A. ERHENBERG, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998.

¹⁵ M. WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

CHAPITRE 2. Relecture : intention et attention

Peut-on voir dans ces nouveaux vécus technologiques un mouvement analogue à celui qui a marqué la rationalisation du travail, propre à la révolution industrielle et au capitalisme moderne ? C'est l'hypothèse que nous allons déplier dans la suite de cet article. Il s'agit pour nous d'un éclairage, parmi d'autres, qui peut donner sens aux pratiques et aux difficultés observées lors de nos deux enquêtes.

SECTION 1. – Mise à distance : du travail au quotidien

Deux auteurs espacés dans le temps nous ont marquée dans leurs analyses de la rationalisation du travail opérée par les technologies et plus particulièrement par l'informatique. Dès les années 1970, dans une étude très détaillée sur le développement de l'informatique dans les entreprises américaines, H. Braverman (1974)¹⁶ montrait, à force de statistiques et d'observations, le processus d'objectivation des connaissances auquel donnait lieu cette technologie. Pour l'auteur, l'informatique contribue à accentuer *la distance entre l'homme et son travail* : « [...] l'unité entre la pensée et l'action, entre la conception et l'exécution, entre la main et l'esprit que le capitalisme menaçait depuis son avènement est, à présent, attaquée par une dissolution systématique employant toutes les ressources de la science et de l'ingénierie » (traduction de l'auteur). Pour Braverman, l'informatique vient outiller l'organisation scientifique du travail, en inscrivant dans des programmes et du code ce qui était de l'ordre des règles et des méthodes dans l'univers organisationnel taylorien. Ce même concept de distance est très présent dans la recherche menée par Kallinikos (1995)¹⁷ sur les effets de l'informatique dans les organisations. Pour lui aussi, l'informatique s'inscrit dans la lignée de l'organisation scientifique du travail, objectivant les connaissances. Mais là où Braverman y voyait une objectivation des connaissances opératoires, Kallinikos montre que l'informatique moderne est comme une *membrane cognitive* qui impose son ordre et sa signification, qui s'interpose entre l'homme et son action, entre l'homme et ses interactions.

¹⁶ H. BRAVERMAN, *Labor and Monopoly Capital: The degradation of work in the Twentieth Century*, Monthly Review Press, New York, 1974.

¹⁷ J. KALLINIKOS, « The Architecture of the Invisible: Technology is Representation », *Organisation*, 1995/2 (1).

Pour l'auteur, il s'agit d'un long voyage de mise à distance du contexte social immédiat et vivant de l'organisation, à travers son abstraction, dans des systèmes et des catégories formelles. Dans ce processus, souligne-t-il encore, l'information calculée devient le principal *medium* par lequel les relations sociales et matérielles du travail sont comprises et agies.

Cette digitalisation de la vie organisationnelle ou encore sa textualisation (Zuboff, 1998)¹⁸ transforme radicalement le caractère tangible et social du travail en un processus abstrait de lecture, créant une distance épistémique entre les travailleurs et l'objet comme l'organisation de leur travail.

Avec l'informatique sociale, avec ces technologies de « l'être », on sort de l'univers organisationnel du travail et d'une informatique visant à objectiver les connaissances opératoires, pour entrer dans celui du quotidien, de la vie sociale, des connaissances personnelles, de l'identité ou encore du « soi ». Ici aussi, on constate une objectivation de ces connaissances identitaires ou personnelles et une mise à distance des contextes vivants dans lesquels ces informations ont été produites. Cette décontextualisation est possible du fait des multiples traces ou données numériques que nous laissons derrière nous à chaque mouvement opéré sur le Web. L. Merzeau (2009)¹⁹ observe que « [...] c'est cette déliaison des traces qui permet d'en faire une exploitation administrative ou commerciale. Détachées de la personne qu'elles identifient, elles sont ouvertes à d'infinies "refabrications" en fonction des stratégies et des besoins » (p. 24).

C'est ce même phénomène de mise à distance et d'objectivation que veut souligner H. Nissenbaum (2009)²⁰ quand elle parle de « perte d'intégrité contextuelle » pour désigner les risques liés aux processus de mise à distance identitaire à l'œuvre dans l'exploitation des traces du Web.

La mise à distance signifie pour l'homme une perte de maîtrise, non seulement de la connaissance, mais surtout de ce qu'elle permet en termes de liberté, de réflexivité et de capacité de négociation. Cette perte de savoir-pouvoir ne concerne plus les gestes et les connaissances opératoires, mais porte, à présent, sur la connaissance de soi, sur son identité.

Cette lecture permet de saisir la continuité du projet entre informatique opérationnelle et informatique sociale, une continuité que Merzeau (2009)²¹ inscrit dans la fonction même de la technologie :

¹⁸ S. ZUBOFF, *In the Age of the Smart Machine: The Future of Work and Power*, New York, Basic Books, 1988.

¹⁹ L. MERZEAU, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, 2009/53.

²⁰ H. NISSENBAUM, *Privacy in Context: Technology, Policy and the Integrity of Social Life*, Stanford Law Books, 2009.

²¹ L. MERZEAU, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *op. cit.*

« L'anthropologie a montré que la τέχνη consiste en une externalisation de nos fonctions [...]. Après la force, la perception, le calcul et la mémoire, l'identité pourrait bien être la dernière de nos propriétés ainsi mise au-dehors par nos médias » (p. 25).

SECTION 2. – Incertitude : de l'opération à l'intention

Mettre à distance consiste aussi à se dégager de l'homme dans ce qu'il peut avoir d'incertain ou d'imprévisible. Ce processus d'affranchissement de l'incertitude humaine est au cœur des dispositifs managériaux et technologiques mis en œuvre dans les entreprises depuis la fin du XIX^e siècle. Marqué par l'analyse de la flânerie systématique que fait Taylor à la fin du XIX^e siècle, le management s'inscrira radicalement dans une perspective de contrôle sur les travailleurs par une objectivation de leurs connaissances en tant que sources de pouvoir et, dès lors, d'incertitude. La mise en méthodes formelles des gestes et des processus et, par la suite, leur informatisation servent en quelque sorte à encadrer les travailleurs dans des dispositifs dont la conception et le contrôle sont à présent dans les mains du management. Il s'agit de maîtriser l'incertitude humaine en la canalisant dans des opérations et des processus prédéfinis.

Ces dispositifs, organisationnels comme informatiques, contribuent à asseoir un nouveau rapport de production tout en permettant une meilleure productivité du travail.

Avec l'informatique sociale, ce n'est plus la non-prévisibilité du travailleur qui est en cause, mais celle du citoyen. L'incertitude du citoyen est celle de ses intentions. Maîtriser ces intentions et, surtout, les anticiper déplacent la cible technologique du monde de l'actuel, qu'il s'agit d'encadrer de manière rétrospective, au monde du potentiel, qu'il s'agit de découvrir – ou plutôt de fabriquer – de manière anticipée. Les traces identitaires que nous laissons derrière nous servent à cela : calculées de manière dynamique, confrontées à celles des autres, elles nous fabriquent dans des profils qui filtrent notre vision des choses, orientent notre perception, pour encadrer nos choix et nos décisions de consommation.

D'une informatique de production qui encadre et rationalise *ce que nous faisons*, on passe à celle de la consommation qui entend encadrer et anticiper *ce que nous avons l'intention de faire*.

Ce déplacement a au moins deux conséquences : la première porte sur le temps, la seconde sur le lien social, les deux étant évidemment intimement liés.

Le temps du citoyen n'est pas celui de la production. Dans les entreprises, l'informatisation des opérations et des processus a souvent été lue comme un élément de rigidification, voire de fossilisation de l'organisation, enfermant les acteurs dans une « cage numérique » solide de laquelle ils ne peuvent s'échapper. On est dans une tout autre logique avec l'informatique sociale. Ici, il s'agit, au contraire, de créer, de manière dynamique et en temps réel, des profils qui fabriquent des identités temporaires et sans cesse renouvelées aux individus. On n'est plus dans le temps long de la durée de processus de production qu'il s'agit de soutenir, mais dans le temps extrêmement bref et volatile d'une consommation ou d'une opinion qu'il faut en permanence attiser et renouveler.

L'identité et le lien social qui en résultent sont aussi très différents. L'identité fabriquée par les profils est une identité pointilliste et volatile, qui fragmente et individualise plus qu'elle ne relie et solidarise. Les catégories ou strates sociales sont ici essentiellement statistiques et mouvantes, invisibles aussi dans leur construction, rendant toute appartenance collective impossible par carence épistémologique dans la compréhension de ce qui préside aux regroupements et défauts endémiques de stabilité.

C'est, selon la très belle expression de T.H. Eriksen (2001)²², « l'hégémonie des fragments ». L'informatique opérationnelle s'inscrit, elle, dans les identités et strates sociales qui organisent le monde du travail. Bien sûr, elle les bouscule, mais reste ancrée sur une base collective reliant les individus à des processus, des métiers ou des positions. En résumé, la différenciation sociale, lisible en termes de rapports sociaux de production, fait place à une indifférence statistique où les principes de classement, en perpétuel calcul, ne se laissent ni comprendre, ni utiliser pour se positionner et se construire.

CHAPITRE 3. Contrat : de la convention collective au consentement fragmenté

Pour Merzeau, ce à quoi nous assistons ici n'est rien d'autre qu'une « expropriation identitaire » qui succède à l'expropriation des connaissances de métiers à laquelle nous avons assisté depuis la fin du XIX^e siècle. C'est cette même analyse politique que suivent K. Haggerty et R. Ericson

²² Th. H. ERIKSEN, *Tyranny of the Moment: Fast and Slow Time in the Information Age*, London, Pluto Press, 2001.

(2000)²³ montrant qu'à la marchandisation du travail succède la marchandisation de « soi » (*commodification of the self*), à travers l'exploitation des multiples traînées d'informations anodines et personnelles que nous laissons derrière nous sur le Web. Dans un cas comme dans l'autre, la logique n'est autre que celle du profit basé, d'un côté, sur une rationalisation des forces de travail, et de l'autre, sur une personnalisation toujours plus poussée des approches de l'opinion et des intentions.

Si la rationalité économique est la même, les interactions sociales auxquelles elle donne lieu sont très différentes. Dans cette partie, nous allons nous intéresser à deux d'entre elles : d'une part, à celles liées à « l'expropriation » et, d'autre part, à celles liées à la « négociation ». À travers l'examen de ces deux notions, c'est aussi la forme de « contrat social » qu'elles génèrent ou les bases de l'échange qui nous intéressent.

SECTION 1. – Expropriation : de la violence à la séduction

Aux luttes et à la violence qui ont accompagné l'objectivation et l'informatisation des connaissances métiers, fait place la *séduction* des mécanismes qui entendent aujourd'hui déposséder de la fabrication des identités. Et c'est cette séduction qui explique que, là où il y avait résistance à céder des connaissances dans le monde du travail, il y a volonté, voire engouement, à exhiber ses données personnelles dans le monde de l'informatique sociale.

Mais d'où vient ou en quoi consiste cette séduction ?

La première raison de la séduction est liée à ce phénomène de reconnaissance sociale que procure l'attention des autres à notre égard. Pour attirer l'attention, il faut se montrer, s'afficher, s'exhiber ; bref, envoyer des signaux forts et repérables dans la masse des signaux existants. Et, pour rester visible, il faut sans cesse bouger, renouveler son information. De là, cette course effrénée à la diffusion sans cesse réitérée d'informations à caractère personnel. Mais, dans cette course, il faut pouvoir tenir sur la longueur. Et tous n'en sont pas capables. Ceci explique en partie, comme le montre l'enquête North American Technographics (2011)²⁴, que plus de 70 % des personnes se contentent de regarder « la vie des

²³ K. HAGGERTY et R. ERICSON, « The surveillant assemblage », *British Journal of Sociology*, vol. 51, 2000.

²⁴ <http://www.forrester.com/North+American+Technographics+Benchmark+Survey+Q2+Q3+2011+US+Canada/-/E-SUS834?objectid=SUS834>.

autres », vivant en quelque sorte leur vie par procuration mais laissant cependant aussi, derrière elles, des traces personnelles qui pourront être exploitées et marchandisées. Cet élément est important dans la mesure où il révèle le caractère insidieux et dissimulé des processus « d'expropriation identitaire ».

La seconde raison s'inscrit dans les limites d'attention que chacun éprouve face à la masse toujours grandissante des informations disponibles. Deux moyens permettent de faire face à ces limites. Le premier réside justement dans ces nouveaux espaces sociaux numériques où les autres avec lesquels on est en lien servent d'« éclaireurs » pour mettre en évidence des informations d'intérêt socialement partagé. Le second s'appuie sur ces profils qui agissent comme des économiseurs d'attention, filtrant en permanence l'information sur la base d'intérêts statistiquement calculés. Loin du discours sur les atteintes à la vie privée, le profilage est vécu à la fois comme banal, voire normal et indispensable dans une société informationnellement imposée.

La séduction tient donc lieu et place à la force, parfois violente, qui a accompagné l'expropriation des connaissances personnelles dans le monde du travail. Elle provoque dès lors moins de résistance ou de « voice », telle une vague silencieuse qui se déploie en deçà ou au-delà de nos consciences.

SECTION 2. – Négociation : du front commun au consentement individuel

Mais là n'est pas la seule différence. Si la résistance est quasi inexistante, c'est aussi faute de fronts solides sur lesquels s'appuyer. Dans le monde du travail, ce front existe, à la fois parce que les objets (méthodes, processus, programmes) dans lesquels se transforment les connaissances ont une fermeture stable, mais aussi parce que les acteurs de ces transformations sont identifiables dans une claire hiérarchie ou stratification sociale. Il permet dès lors la solidarité comme l'opposition, la défense comme la projection. Fluidité, évanescence, ubiquité sont, au contraire, les termes qui rendent compte du caractère obscur et extrêmement flou des acteurs et des processus qui interviennent dans la création de valeur sur les données personnelles. Au système fermé, stable et solide s'oppose un système ouvert en permanent mouvement, sur des données qui ne cessent de se transformer dans différentes mises en valeur. Aux stratifications sociales fait place une fragmentation statistique en perpétuelle évolution, empêchant, socialement comme épistémologiquement, toute solidarité ou défense collective.

À la hiérarchie, enfin, fait place, comme l'observent Haggerty et Ericson (2010), un assemblage mouvant d'acteurs ou encore un rhizome sans cesse en recomposition.

Au caractère social, négocié et collectif du contrat qui, sous la forme d'accords sectoriels, de reconnaissances de qualifications et de grilles salariales, marque les compensations dans le monde du travail, succède à ce que J. Cohen (2001)²⁵ qualifie de *privacy bug*. Elle qualifie ainsi un cadre juridique qui affirme l'importance de la vie privée pour l'autonomie des sujets et, partant, la démocratie ; mais qui laisse le poids de sa défense aux individus, à travers le concept de « consentement individuel » : « [...] il y a de bonnes raisons pour qu'une société qui valorise l'autonomie individuelle et des citoyens forts puisse vouloir poser les limites sur la collecte et l'usage des informations personnelles. En appeler aux principes fondateurs de l'individualisme libéral ne peut cependant pas nous dire comment procéder à cette tâche. L'idéologie libérale nous mène au désastre actuel, il ne peut nous en sortir » (traduction de l'auteur). Soulignons encore que ce consentement individuel porte sur la donnée personnelle que l'on cède, alors que ce sont bien les multiples flux de valorisation qui importent.

Ce sentiment de grand écart entre un droit affirmé à la vie privée dans une espèce d'autonomie fictionnelle du sujet face à une « débrouille » individuelle vécue au quotidien, est largement confirmé par nos observations : « *exit* » ou « *loyalty* » semblent les seules positions possibles, le « *voice* » ou la négociation ne pouvant se faire entendre sur une scène où règnent en maître les fragments mouvants d'intérêts, comme de responsabilités.

Conclusion

Au sortir de cette analyse et sur la base du tableau ci-dessous, revenons brièvement sur les termes qui nous ont permis d'organiser la confrontation entre la rationalisation du travail et la rationalisation de « soi ».

²⁵ J. COHEN, « Privacy, ideology and technology », *The Georgetown Law Journal*, vol. 89:2029, 2001.

	Technologie du « faire »	Technologie de « l'être »
Monde	Production	Consommation – Opinion
Sphère	Travail	Quotidien
Mise à distance	Opérationnelle	Personnelle
Raison	Productivité	Compétitivité commerciale ou politique
Objectivation	Solide	Liquide
Incertitude	Actuelle	Intentionnelle
Différenciation sociale	Lisible et stable	Illisible et mouvante
Responsabilité	Hiérarchique et fermée	Rhizomatique et ouverte
Temps	Temps long	Temps « fragment »
Processus	Expropriation	Séduction
Négociation	Collective (<i>voice</i>)	Individuelle (<i>exit</i> ou <i>loyalty</i>)

À travers cette relecture en abyme, nous avons voulu échapper au « fétichisme de la vie privée » (C. Fuchs, 2011)²⁶. La pensée fétichiste, nous rappelle-t-il, consiste, selon Marx (1867), à masquer les rapports sociaux qui sous-tendent les objets comme les phénomènes, en les naturalisant ou en les réifiant, soustrayant dès lors leur perception et leur analyse à leurs dimensions historique comme politique.

Dans cette conclusion, nous voudrions ouvrir un peu plus encore cette historicité sociale en convoquant F. Collin, magnifique philosophe, dans sa relecture de la pensée de Hannah Arendt.

Collin²⁷ souligne que, pour Hannah Arendt, « [...] dans le monde moderne, ce qui est antagonique du politique n'est plus tant le privé que le social, ou le socio-économique qui s'étend démesurément. À la faveur de ce déplacement, le privé se trouve en quelque sorte revalorisé comme poche de résistance à la trivialité du social : richesse de l'intime, du secret, où chacun peut trouver au moins une certaine chaleur... » (p. 50).

C'est précisément cette richesse de l'intime qui se voit aujourd'hui menacée par une nouvelle extension du « social » ou du « socio-économique ». Cela se perçoit clairement quand les gens disent ce qu'est pour eux la vie privée. Ils se raccrochent à la métaphore spatiale. Mais l'espace dont ils nous parlent n'est plus celui du foyer, mais celui de leur corps

²⁶ C. FUCHS, « Towards an alternative concept of privacy », *JICES*, 2011, 9/4.

²⁷ F. COLLIN, « Du privé et du public », *Les Cahiers du GRIF*, 1986/33.

conçu comme un « espace » charnel fait de pensées et d'intentions qu'ils sentent aujourd'hui menacé par la digitalisation de la vie même²⁸.

Collin (*op. cit.*, p. 49) résume magistralement le problème de l'altérité qui se joue dans cette nouvelle page de l'informatisation de la société : *Dans le social, tout s'exhibe, mais personne n'apparaît. Dans le social, tout se dit, mais personne ne parle.*

²⁸ A. ROUVROY et T. BERNS, « Le nouveau pouvoir de la statistique », *Multitudes*, 2010/1, n° 40.